



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Académie : LYON

Poste : Professeur certifié ou agrégé d'Espagnol / ou PLP F/H

Discipline : L0426 - ESPAGNOL

Référence: 010-025-L0426

Lieu d'exercice :

Code RNE : 0692390Y

Nom de l'établissement : Cité Scolaire René Pellet

Commune : Villeurbanne

Adresse : 32 Rue de France 69100 Villeurbanne

Projet d'établissement :

Établissement Régional d'Enseignement Adapté à la Déficience Visuelle (EREADV)
Le Collège accueille des élèves déficients visuels. Au Lycée professionnel, un public d'élèves plus hétérogène à besoins éducatifs particuliers (handicaps mêlés).
Effectifs réduits : 12 élèves par classe en collège, 8 élèves par classe en voie professionnelle. <https://erea-pellet.ent.auvergnerhonealpes.fr/cite-scolaire-rene-pellet-erea-dv/le-college/>

Missions:

Enseignement de l'espagnol au cycle 4, voie professionnelle.
Favoriser l'inclusion scolaire.
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Capacité à intégrer la différenciation dans l'enseignement de la LV espagnol
- Capacité à adapter son enseignement aux attendus du cycle 4 et aux attendus de la voie professionnelle
- CAPPEI apprécié
- Capacité à se former - accompagnement et formations en interne à l'établissement
- Travailler en équipe
- Faire preuve de bienveillance et d'exigence

Contact :

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/rh-dipe-candidature-a-un-poste-pop-2d/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ipr.espagnol@ac-lyon.fr,
Beatrice.Perret-Fouillet@ac-lyon.fr

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.